

Le présent du conditionnel

➤ L'emploi du conditionnel présent

- Comme l'indicatif et le subjonctif, le conditionnel est un **mode**.
- On l'utilise pour exprimer une action qui aura lieu à condition qu'une autre action ait pu avoir eu lieu avant.

Ex : *Si j'habitais près d'une plage, je **surferais** souvent.*

- On l'utilise pour demander quelque chose poliment.

Ex : ***Pourriez-vous** m'indiquer l'heure, s'il vous plaît ?*

- On l'utilise lorsque l'on n'est pas certain de quelque chose.

Ex : *Il se **pourrait** qu'il vienne ce week-end à la maison.*

➤ La conjugaison du conditionnel présent

Les verbes ont le **même radical qu'au futur** (c'est-à-dire l'infinitif pour les verbes du 1^{er} et 2^{ème} groupe) et **les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif** :

ais – ais – ait – ions – iez – aient

Ex : *Je demanderais – tu finirais – nous parlerions.*

	1 ^{er} groupe Parler	2 ^{ème} groupe Finir	3 ^{ème} groupe Prendre	Etre	avoir
Je, j'	parlerais	finirais	prendrais	serais	aurais
tu	parlerais	finirais	prendrais	serais	aurais
Il / elle / on	parlerait	finirait	prendrait	serait	aurait
nous	parlerions	finirions	prendrions	serions	aurions
vous	parleriez	finiriez	prendriez	seriez	auriez
Ils / elles	parleraient	finiraient	prendraient	seraient	auraient

ATTENTION de ne pas confondre **conditionnel présent** et *futur de l'indicatif*.

Si je **partais** en Corse, j'**emmènerais** mon bateau. (Imparfait → Conditionnel présent)
Si je **pars** en Corse, j'**emmène** mon bateau. (Présent de l'indicatif → Futur)